

# PRB PLANIFIBRE



**MORTIER DE RAGRÉAGE FIBRÉ  
POUR LOCAUX À TRAFIC INTENSE ET  
POUR LA RÉNOVATION DE SOLS ANCIENS**

**CLASSE P4S**

**Pour le ragréage de sols  
intérieurs et extérieurs.**

**Particulièrement adapté  
à la rénovation.**

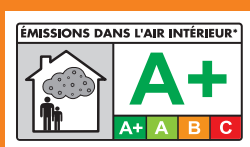
**Compatible sur tous sols  
chauffants PCBT, PCR et PRE.**

**Très hautes performances, pour  
locaux à fort trafic P3, P4 et P4S.**

**À prise et durcissement rapides.**

**Finition lisse et soignée.**

**Pompable.**



## DOMAINE D'EMPLOI

### SOLS INTÉRIEURS

Locaux classés P2, P3, P4 et P4S

### SOLS EXTÉRIEURS

#### • USAGE

- Neuf et rénovation.
- Locaux P4 et P4S sur sol ciment neuf ou remis à nu.
- Privatifs, collectifs, locaux techniques.

#### • DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- CPT 3634 v2 (neuf) et 3635 v2 (rénovation) d'exécution des enduits de lissage des sols intérieurs.
- DTU 51-3, guide de rénovation 3389 (amiante).
- Cahier des charges n°2 PRB de septembre 2008.
- Certification des enduits de lissage.

#### • SUPPORTS ADMISSIBLES (Cf. CPT en vigueur)

##### Neufs :

- Bétons,
- Chapes au mortier de ciment.

##### En intérieur :

- Plancher rayonnant électrique.
- Chapes sèches\* en plaques de plâtre cartonnées.
- Bétons allégés\*.
- Panneaux de bois CTBH\* ou CTBX\* de 22 mm d'épaisseur minimum à emboîtements.

##### Anciens (intérieurs) :

- Anciens carrelages adhérents\* (collés ou scellés).
- Anciennes peintures de sols adhérentes et résistantes\*.
- Dalles en PVC rigides\*.
- Chapes asphalte sablées\*.
- Parquets collés ou à lames posées sur lambourdes (stables)\*.

\* Moyennant préparation et en association avec le primaire **ACCROSOL AG** ou **ACCROSOL PLUS**.

#### • SUPPORTS INTERDITS

##### Ne pas appliquer sur :

- Supports friables et instables.
- Anciens ragréages à base de plâtre.
- Sols humides en permanence ou soumis à des remontées d'eau capillaire.
- Sols industriels (nous consulter).
- Support extérieur ne présentant pas une pente d'au moins 1,5 %.

#### • REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (DTU, CPT)

- Carrelages collés avec une colle de type C2 ou C2S.
- Parquets collés et flottants.
- Revêtements plastiques souples et rigides.
- Revêtements textiles.
- Système d'isolation phonique mince.
- Système d'étanchéité liquide de type SPEC ou SEL.
- Peintures de sol.

**NB : PLANIFIBRE** est compatible avec la plupart des colles de type C2/C2S. **PLANIFIBRE** peut être laissé nu (locaux à trafic modéré).

#### • CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre 5° C et 35° C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds trempés.
- Éviter les courants d'air lors de l'application.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

#### • COMPOSITION

- Poudre fine grise composée de :
- Liants hydrauliques.
  - Charges minérales fines.
  - Sables de quartz.
  - Fibres synthétiques minérales.
  - Résine redispersable.
  - Régulateur de prise.
  - Adjuvants spécifiques.

#### • PRODUIT

##### POUDRE :

- Masse volumique apparente en T/m<sup>3</sup> : 1,25 (± 0,1)
- Granulométrie en µ (microns) : < 600
- pH alcalin : 12,5 (± 0,5)

**PERFORMANCES MOYENNES À L'ÉTAT DURCI :**

- Adhérence sur bois, carrelage :  $\geq 1$  MPa
- Adhérence sur béton :  $\geq 1,5$  MPa
- Résistance en flexion :  $\geq 5$  MPa
- Résistance en compression :  $\geq 30$  MPa
- Dureté Shore D :  $\geq 80$
- Classement UPEC : P4/P4S
- Comportement au feu : M 0

**MISE EN ŒUVRE**

- Temps de repos avant emploi : 2 mn
- DPU : 20 mn
- Pouvoir autolissant : 15 mn
- Temps de prise :  $2\text{ h} \pm 1\text{ h}$
- Délai d'attente avant circulation : environ 4 h
- Délai pour ponçage : de 12 à 24 h
- Délai de recouvrement (suivant épaisseur et température) :
  - Par du carrelage ou textile : de 4 à 12 h
  - Par des sols plastiques : de 24 à 48 h
  - Par des parquets collés : de 48 à 96 h
  - Par une peinture de sol : de 3 à 7 j
- Épaisseur d'emploi :
  - Locaux P2, P3, P4 et P4S : de 3 à 30 mm
  - Rénovation, sols extérieurs : de 3 à 10 mm
  - Avec ajout de sable 0/2 mm : de 5 à 30 mm

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

**MISE EN ŒUVRE**
**Se reporter aux Fiches Procédés**
**PRÉPARATION DES SUPPORTS**

- Les supports devront être secs, avoir un état de surface résistant et propre, être dépoussiérés.
- Les traces de plâtre, de vernis, de cires, la laitance superficielle etc... seront éliminées par grattage ou ponçage.
- Bois : poncer à sec, puis dépoussiérer par aspiration ou balayage soigné.
- Anciens carrelages, peintures, dalles vinyl : lessiver, poncer, griffer ; rincer et laisser sécher.
- Les trous importants seront rebouchés préalablement 3 à 4 heures avant l'opération de ragréage.
- Désolidariser en périphérie.
- Par temps chaud ou support très sec, il est conseillé d'humidifier les supports base ciment quelques heures auparavant ou d'appliquer le primaire.
- **Sur sols poreux, l'application du primaire ACCROSOL AG ou ACCROSOL PLUS réduit le phénomène de bullage.**
- **Sur sols lisses et fermés, l'application du primaire ACCROSOL AG ou ACCROSOL PLUS favorise l'adhérence.**
- Le primaire d'accrochage PRB sera appliqué 2 à 4 h au préalable à raison de 200 g à 300 g/m<sup>2</sup>.

**NB :** sur sol extérieur, utiliser **ACCROSOL PLUS** ; il est nécessaire de diluer le primaire au 1/2 soit 1 volume d'**ACCROSOL PLUS** + 1 volume d'eau : 300 à 500 g/m<sup>2</sup>.

**PRÉPARATION DU PRODUIT**

- Gâcher 1 sac de **PLANIFIBRE** avec 6 à 6,5 litres d'eau propre par sac de 25 kg au moyen d'un malaxeur électrique à vitesse lente (500 tr/mn), jusqu'à l'obtention d'une pâte fluide homogène sans grumeaux.
- Respecter un dosage d'eau constant pour éviter le nuançage.

**NB :** Un excès d'eau nuit au caractère autolissant, au temps de prise, et provoque la ségrégation du produit (remontée de laitance).

- **Ajout de sables :** pour une charge comprise entre 5 à 30 mm, un ajout de sable est possible dans les proportions de 2 vol de PLANIFIBRE, pour 1 volume de sable à maçonner de type 0/2, 0/4.

**APPLICATION**

- Étaler **PLANIFIBRE** sur le support à l'aide d'une lisseuse en inox par de larges mouvements de va-et-vient.
- À l'aller, tenir l'outil presque à la verticale en poussant l'enduit de façon à chasser les bulles d'air puis au retour, régler à l'épaisseur désirée en maintenant la lame presque à l'horizontale.
- Machine à mortier pour pompage : demander conseils au fabricant de la machine (produit avec fibres).

**PRÉCAUTIONS D'UTILISATION**

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

**CONDITIONNEMENT**

- Sacs papier de 25 kg en 3 plis (2 plis Kraft + 1 film PE)
  - Palette de 1,2 T soit 48 sacs de 25 kg sous housse thermorétractable.
- Marquage : date et heure de fabrication, numéro du lot.


**CONSERVATION**

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)

6 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes : sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

**NB :** Tout sac entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre ses propriétés.

**CONSOMMATION**

La consommation varie selon le support (planéité, rugosité). Elle est de l'ordre de 1,5 kg/m<sup>2</sup>/mm d'épaisseur, soit 5 kg/m<sup>2</sup> pour une épaisseur mini de 3 mm.

**RÉNOVATION**

Voir fiches procédés.

